



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Alice-Parizeau
30 janvier 2025 – 18h15

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement (CÉ) de l'École Alice-Parizeau tenue le 30 janvier 2025 à 18h15 à Montréal

PRÉSENTS (parents):

Franca Gallé, Lionelle Kouchouyogo, Antoine Lévesque, Geneviève Poirier, Lalime Boutaib

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES:

Mme Dominique Hébert (directrice)
Mme Monica Neaga (enseignante)
Mme Roxana Tabarcea (enseignante)
M. Tomas Rodrigues (SDG)

SONT ABSENTS :

NA

1. Ouverture de la séance & vérification du quorum

À 18h20

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Tomas que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé. Secondé par Franca.

3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (5 décembre 2024)

Le procès-verbal du 5 décembre 2024 est adopté par Franca et secondé par Geneviève.

3.1 Suivi au procès-verbal, les dates des sorties éducatives seront revues pour le dernier procès-verbal.

3.2 Des amendements au dépliant pour le plan de lutte sont demandés.

4. Parole au public

NA

5. Sorties éducatives (approbation)

Les membres du C.É. approuvent toutes les sorties scolaires suivantes :

10 février: maternelle 5 ans: théâtre petite valise

11 février AM: 3e – concert Fred solo

12 février: 3e – Sur les pas des autochtones

2 juin: maternelle 4 ans – Ecomuseum

6. Suivi sur le budget

Mme Dominique explique le budget pour l'année 2024.

- Le CÉ approuve d'aller de l'avant avec des démarches pour faire « un temps de conte » avec Stéphanie Bénéteau. Probablement, divisé en deux représentations, une pour les plus jeunes et une pour les plus vieux. Les parents seraient également invités afin de promouvoir la lecture en famille.

7. Projet éducatif

Mme Dominique explique les différents volets du projet éducatif qui est divisé par cycle scolaire.

1^{er} cycle : Mur des mots afin de favoriser la littératie

2^e cycle : Décloisonnement des groupes afin d'aider davantage les élèves à besoin particuliers tout en continuant d'approfondir les connaissances des autres.

3^e cycle : Concours d'épellation inspiré du film « les mots d'Akeelah ».

8. Éditions Vaudreuil

Le CÉ autorise la direction d'envoyer la promotion de la papeterie aux parents leur donnant le choix d'adhérer à leur offre.

Il est résolu que les membres du CÉ acceptent d'offrir les services de la compagnie Éditions Vaudreuil pour l'année scolaire 25-26. Approuvé par tous.

9. Information sur le projet de barrière du stationnement - suivi

Une soumission a été trouvée détaillant l'installation d'une barrière de stationnement automatique. Cette soumission utilise l'entièreté du budget, mais n'inclus pas les frais de connexion électrique à l'école. Le CÉ est d'avis que de tels travaux (connexion par un électricien, excavation pour « passer un fil » et autres) sont sans aucun doute dispendieux et que le budget tel qu'il l'est présentement ne le permet pas.

D'autres solutions sont envisagées ; un stationnement uniquement pour les parents, loin du passage pour enfant, changer l'emplacement de l'entrée du service de garde, une barrière ne nécessitant pas de connexion électrique (à batterie ou manuelle).

Afin de faire libérer du budget du centre de service scolaire de Montréal (CSSDM), une pétition est envisagée pour mettre en évidence l'opinion des parents de l'école sur le manque de sécurité de la situation.

Le CÉ se dit préoccupé de la situation et tente d'utiliser les différents leviers en son pouvoir afin d'améliorer la sécurité aux abords de l'école.

10. Don de la fondation de la CSSDM (Résolution)

Les membres du CÉ approuvent le transfert de fond de 500\$ afin d'octroyer de l'aide financière à certaines familles afin que ces dernières soient allégées d'une bonne partie de leurs dépenses en fournitures scolaires.

Il est résolu que les membres du CÉ autorisent le transfert des fonds pour payer les effets scolaires 24-25-001 de 6 élèves. Chaque parent ciblé payera 20\$ et l'école assumera la différence. Approuvé par tous

11. Photographe 2025-2026

Les membres du CÉ approuvent le renouvellement du contrat de la compagnie EnfantsClik.

12. Points d'information

12.1. Direction

Une des priorités du moment est la semaine de la persévérance scolaire. Le vert sera à l'honneur et une conférence donnée par Kim Clavel, boxeuse professionnelle, aura lieu le 11 février.

La saint-valentin amène aussi son lot d'activités. En collaboration avec le comité d'élèves de l'école, l'administration organisera un « courrier de l'amitié », des invitations à s'habiller en certaines couleurs et un bricolage collectif en forme de cœur.

Finalement, la semaine du français sera soulignée avec l'invitation de Raymond Parent, créateur de bandes dessinées.

12.2. Personnel enseignant

Mme Monica partage son inquiétude face au fait que les parents n'habillent pas assez leur enfant pour affronter l'hiver.

Mme Monica partage son inquiétude face au fait que les parents envoient leur enfant malade à l'école.

Mme Monica partage son inquiétude face au fait que les parents permettent beaucoup trop de temps de jeux vidéo à leur enfant. Selon elle, cette pratique vient réduire drastiquement la capacité de rétention et le temps de concentration des élèves.

Finalement, Mme Monica nous indique qu'une journée des métiers sera organisée afin de valoriser la profession d'infirmière.

12.3. Service de garde

M. Tomas, nous informe que le fournisseur d'atelier de danse de la journée pédagogique du 28 janvier 2025 ne s'est pas présenté. La facture n'a pas été payée.

La journée pédagogique du 20 février est une activité de méga-animation dans une thématique tropicale.

Suite aux résultats du sondage effectué auprès des parents, le service de garde ne sera pas ouvert pendant la semaine de relâche, car le nombre d'inscriptions n'était pas suffisant pour assurer l'autofinancement des activités. Rappel que le SDG commence à autofinancer ses activités à partir de 42 enfants présents.

12.4. Parents

Antoine du CÉ se demande si Alice-Parizeau possède une politique ou un contrôle concernant le temps d'écran des enfants à l'école. L'école ne possède pas ce genre de mesure.

Antoine du CÉ se demande comment Alice-Parizeau applique loi sur la laïcité de l'État. L'école interdit le port de signes religieux aux enseignants et aux membres de la direction en poste après mars 2019.

13. Correspondance

Rien à partager

14. Varia

14.1. NA

14.2. NA

15. Levée de la réunion à 19h55



Présidente
Franca Gallé



Directrice
Dominique Hébert